



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY

Concours : CAPET EXTERNE ET CAFEP-CAPET

Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Session 2023

**Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de
l'éducation, du sport et de la recherche
Présidente de jury**

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| COMPOSITION DU DIRECTOIRE | 3 |
| REMERCIEMENTS | 3 |
| EPREUVES D'ADMISSIBILITE..... | 6 |
| Première épreuve : épreuve disciplinaire | 6 |
| Deuxième épreuve : épreuve disciplinaire appliquée | 11 |
| EPREUVES PRATIQUES ET ORALES D'ADMISSION | 23 |
| Première épreuve : Leçon | 23 |
| Deuxième épreuve : Entretien..... | 36 |
| CONCLUSION GENERALE | 40 |

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Présidente

CAROTTI Sabine - Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Vice-présidentes

Nathalie BES – Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale

Corinne GATTY – Inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale

REMERCIEMENTS

Le jury adresse de vifs remerciements à Monsieur le Proviseur du lycée La Martinière Duchère à LYON, ainsi qu'aux personnes qui ont été chargées de la maintenance informatique, de l'accueil et de la restauration pour l'aide efficace apportée lors des épreuves d'admission.

Le jury tient enfin à remercier Madame la gestionnaire du CAPET externe au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse pour son efficacité et son dévouement auprès du directoire, des membres du jury et des candidats.

RÉSULTATS

Concours externe

CAPET

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Candidats inscrits : | 303 |
| Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : | 108 |
| Candidats admissibles : | 70 |
| Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : | 49 |
| Candidats proposés pour l'admission : | 30 |

Epreuves d'admissibilité

| | |
|--------------------------------------------|-----------|
| Meilleure moyenne | 16,85/ 20 |
| Moyenne générale des candidats admissibles | 11,83/ 20 |

Epreuve d'admission

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Meilleure moyenne | 18,00/ 20 |
| Moyenne générale des candidats admis | 13,44/ 20 |

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Meilleure moyenne | 17,28/ 20 |
| Moyenne générale des candidats admis | 13,16/ 20 |

CAFEP - CAPET

Candidats inscrits : 67

Candidats présents à l'épreuve écrite d'admissibilité : 19

Candidats admissibles : 12

Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : 11

Candidats proposés pour l'admission : 7

Epreuves d'admissibilité

Meilleure moyenne 14,78/ 20

Moyenne générale des candidats admissibles 11,66/ 20

Epreuve d'admission

Meilleure moyenne 16,88/ 20

Moyenne générale des candidats admis 13,79/ 20

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Meilleure moyenne 14,92/ 20

Moyenne générale des candidats admis 13,38/ 20

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

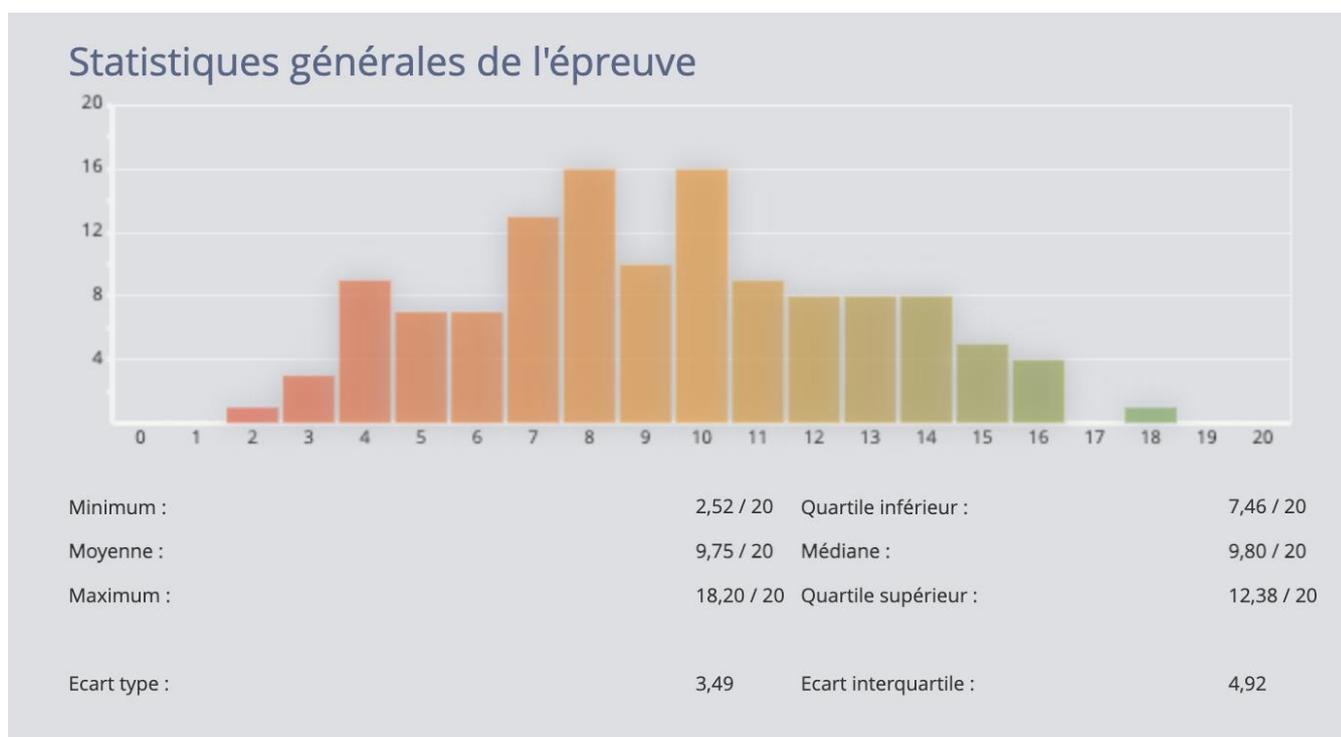
Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : www.education.gouv.fr

Ils sont accessibles depuis la page : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Première épreuve : épreuve disciplinaire

Durée : 5 heures
Coefficient : 2

1. Résultats



2. Rapport de jury

Conseils méthodologiques et généraux :

De manière générale, le jury conseille aux candidats d'être vigilant sur les points suivants :

Le devoir doit être impérativement composé d'une introduction, d'un développement construit autour de parties articulées et d'une conclusion, toutes clairement identifiables dans le discours développé.

Un plan détaillé n'est pas attendu, la copie doit être composée.

L'introduction doit inscrire le sujet dans un contexte, éventuellement de définir les notions et principes incontournables pour formuler une problématique et annoncer le plan. Cette problématique doit permettre d'explorer les différents aspects du sujet.

Le développement se construira alors autour de la réponse à cette problématique.

A cette fin, la mobilisation des connaissances, en lien avec le sujet, est indispensable et doit se faire au profit d'une argumentation.

Ainsi, la composition ne doit pas se réduire, ni à une juxtaposition de connaissances, ni à une simple présentation des documents.

Construit, fondé, le développement doit conduire à une réflexion critique sur la thématique proposée.

La conclusion doit répondre à la problématique proposée.

Le propos doit être nuancé et équilibré, sans jugement de valeur (non engagé politiquement, non alarmiste, non victimisant). Les opinions et les représentations personnelles n'ont pas leur place dans la composition.

Les connaissances mobilisées doivent correspondre à celles d'un niveau Master 2 dans le domaine. A cette fin, il est recommandé de se constituer une bibliographie actualisée.

La maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe et vocabulaire) est un prérequis élémentaire.

De manière générale, le jury conseille aux candidats de :

- préparer l'épreuve en travaillant les concepts clés et les auteurs de référence ;
- pratiquer une veille juridique et médiatique régulière ;
- mettre à jour et actualiser les connaissances législatives et réglementaires ;
- travailler le champ scientifique des STMS (économique, sociologique, santé publique...) afin de limiter erreurs et confusions ;
- maîtriser les programmes et référentiels du champ.

Le jury a apprécié :

- les copies problématisées et contextualisées ;
- les copies bien structurées, argumentées et illustrées ;
- les copies avec une présentation des concepts essentiels au sujet afin d'identifier une problématique en lien avec la question posée ;
- certaines copies dont les connaissances sont actualisées et pertinentes notamment en lien avec les dispositifs locaux et institutions ;
- certaines copies dont l'approche transversale des politiques sociales plutôt que de rester centré sur la politique de l'emploi et de l'insertion.
- une argumentation fluide et rigoureuse ;
- une ouverture vers les champs sociétaux, éthiques, juridiques et philosophiques ;
- certaines copies avec des questionnements pertinents sur d'autres domaines (économique, juridique, administratif...) qui invitent à élargir la réflexion sur le sujet ;
- des références bibliographiques opportunes et diversifiées ;
- certaines copies sont rédigées avec une syntaxe et une orthographe de bonne qualité.

Le jury a relevé les faiblesses suivantes :

Au sujet de la problématisation :

- une absence de problématisation complète voire confuse, parfois un questionnement maladroit ;
- de multiples questions qui n'aboutissent pas à une problématique globale ;
- des difficultés à articuler les différentes dimensions du problème ;
- des contextualisations souvent sommaires conduisant davantage à un questionnement reprenant textuellement le sujet, plutôt qu'une véritable problématique ;
- un plan annoncé qui ne sera pas suivi par la suite ;
- une contextualisation qui est un simple recopiage des annexes ;
- une absence de contextualisation.

Au sujet de la mobilisation des connaissances :

- des copies qui ne comportent pas de définition des notions ou de repères historiques (les différentes lois et dispositifs) ;
- des copies qui ne caractérisent pas les publics éloignés de l'emploi ;
- des connaissances non actualisées ;
- certaines copies enchaînent des connaissances, parfois sans lien avec le sujet.

Le jury conseille de s'appuyer sur des connaissances précises et incontournables pour répondre à la problématique. Le cadre législatif doit être connu, les types de politiques sociales (catégorielles, sectorielles, transversales), les différents modes d'intervention (assistance sociale, accompagnement social, DSL).

Les concepts essentiels au traitement du sujet doivent être rigoureusement présentés au service d'une démonstration afin de traiter l'intégralité de la question. La mobilisation des connaissances doit servir l'argumentation et ne doit pas se résumer à une simple énumération (de lois, de prestations, de dispositifs, d'acteurs, etc.).

Au sujet de l'exploitation des documents :

- toutes les annexes doivent être exploitées, y compris l'en-tête du sujet et les sources précisées ;
- l'exploitation des documents se limite trop souvent à une extraction de données sans analyse ni commentaire, elles sont souvent simplement recopiées ou citées ;
- les annexes sont à intégrer dans le développement de l'argumentation.

Au sujet de l'analyse et de l'argumentation :

- certaines copies proposent une argumentation peu étayée ;
- certaines copies proposent des entrées par l'exemple sous forme anecdotique et/ou sans argumentation scientifique ;
- certaines copies montrent des difficultés à proposer une démonstration sur le sujet en raison d'un manque de connaissances et de maîtrise des concepts clés ;
- l'argumentation est rarement axée sur les enjeux et limites des politiques sociales et/ou leur ancrage territorial.

Au sujet du développement structuré :

- certaines copies annoncent un plan qui n'est pas suivi par la suite ou un plan déséquilibré ;
- certaines copies suggèrent un plan restrictif centré sur les politiques en faveur de l'emploi sans ouverture sur les autres politiques sociales ;
- certaines copies sont trop courtes (2-3 ou 4 pages) au regard du temps de l'épreuve et du niveau Master 2 attendus ;
- parfois les liens logiques et les transitions ne sont pas assez maîtrisés ;
- les connaissances et les données ne viennent pas assez en appui de la démonstration ;
- la conclusion est parfois absente, souvent allusive, se bornant à faire le récapitulatif de ce qui précède, sans ouverture, et parfois sans lien avec la problématique et/ou le questionnement initial.

Ainsi, le jury conseille d'avoir un développement structuré et fluide autour de 2 à 3 parties (équilibrées). Ce plan cohérent et énoncé doit refléter une capacité à construire un raisonnement qui se développe de la problématique jusqu'à la conclusion. Les liens logiques, les transitions, la mise en évidence des points clés et des éléments essentiels du développement renforcent alors la clarté du propos.

Au sujet de la mobilisation de l'histoire des sciences et l'analyse des dimensions culturelles ou sociétales

- certaines copies n'apportent pas de repère historique en lien avec le sujet ;
- certains repères historiques sont très vagues, inexacts voire inexistant ;
- il est regrettable qu'il n'y ait pas eu un questionnement plus systématique sur l'évolution de la place du travail dans la société et une analyse orientée vers les dimensions sociales et psycho-sociales du non-emploi.

Au sujet de la syntaxe, l'expression et la qualité rédactionnelle :

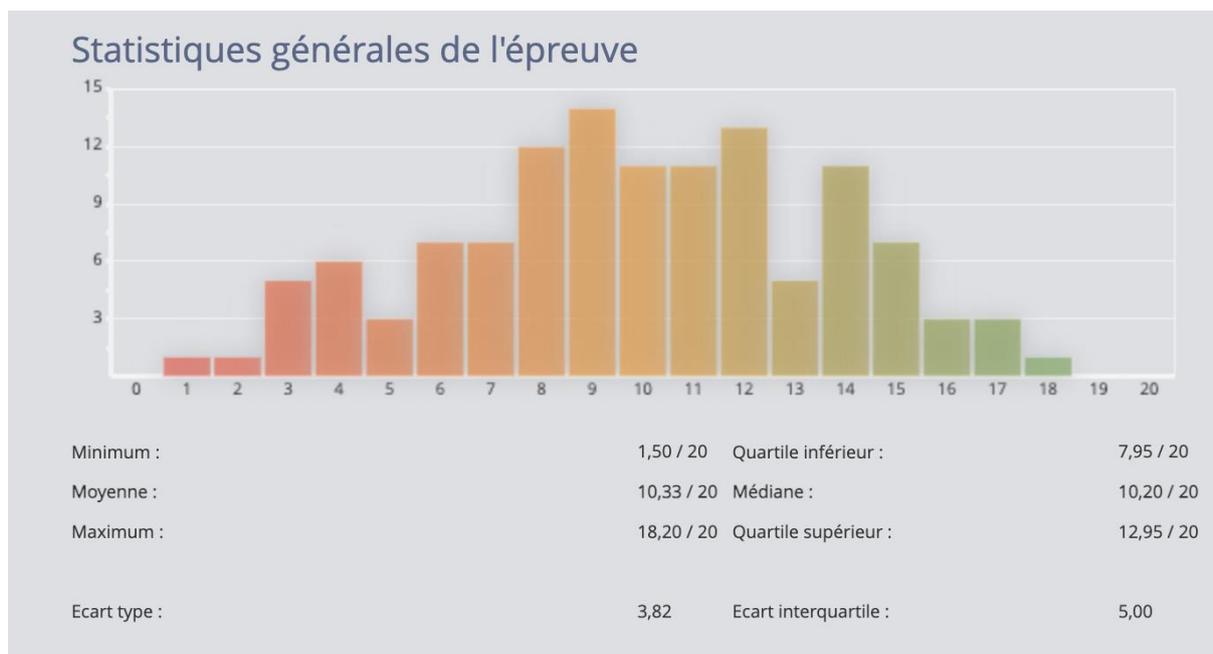
- plusieurs copies comportent de nombreuses maladresses d'orthographe et de syntaxe, ce qui semble peu compatible avec l'exercice du métier d'enseignant ;
- le texte de certaines copies manque de cohérence à la lecture, l'absence de connecteurs logiques en est notamment la cause ;
- le vocabulaire scientifique et technologique est parfois confus, voire inexistant ;
- des sigles non explicités.

Le jury conseille d'être attentif à la gestion du temps pour permettre de finaliser son devoir (des copies se terminent au milieu d'une phrase) une relecture de la copie, et éviter les contre-sens. Le jury rappelle l'importance de la conclusion : elle témoigne des capacités du candidat à mener une réflexion à son terme et d'ouvrir le sujet. Le candidat doit veiller à sa calligraphie et à la mise en page du devoir.

Deuxième épreuve : épreuve disciplinaire appliquée

Durée : 5 heures
Coefficient : 2

1. Résultats



2. Rapport de jury

1. Les attendus de l'épreuve 2023

1.1. Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à :

- conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques,
- proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques.

1.2. Les attendus

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Mobiliser des connaissances indispensables au traitement du sujet</p> <p><i>Connaissances actuelles, exactes et de niveau master</i></p> | <p>Santé, santé publique, reconnaissance des problèmes de santé Priorité sanitaire, diagnostic épidémiologique Déterminants de santé et de bien-être social Besoins et attentes des patientes Politique de santé publique : stratégie nationale de santé 2018-2022 (par exemple : promotion de la santé, prévention, innovation et recherche, formation des professionnels pour faciliter le parcours de soins...) Élaboration de la politique de santé publique à différents échelons territoriaux Système de santé, parcours de soins, filière de santé Modes d'intervention en santé : éducation thérapeutique... Démocratie sanitaire, patients experts, éducation par les pairs Place centrale de l'ARS dans la politique de santé publique ... et toutes autres notions pertinentes</p> |
| <p>Exploiter un dossier documentaire scientifique et technique</p> <p><i>Sélection des informations pertinentes du dossier documentaire</i></p> | <p>Caractéristiques de la priorité sanitaire, telles que : morbidité, conséquences physiques, psychiques, sociales pour les femmes et sur leur qualité de vie en général</p> <p>Exploitations des graphiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les antidouleurs constituent le 1er traitement utilisé - il ressort une perception mitigée de l'efficacité des traitements, particulièrement chez celles souffrant de douleurs intenses - une majorité de femmes a eu au moins une opération - les patientes témoignent de nombreux impacts sur leur vie quotidienne, notamment sur leur vie sexuelle, psychologique, ou encore physique, ainsi que sur leur vie professionnelle <p>Symptômes et douleurs variables et souvent méconnus des femmes et des professionnels et/ou confondus avec d'autres douleurs</p> <p>Recherches en cours sur les déterminants notamment génétiques et environnementaux</p> <p>Délai important entre premiers symptômes et diagnostic (entre 7 et 10 ans), insuffisance de la prise en charge : centrée sur la chirurgie et les traitements médicamenteux jugés insuffisants et inefficaces par les femmes concernées. D'où des attentes en matière d'une amélioration de la prise en charge et d'une reconnaissance de la maladie</p> <p>Sélectionner les axes et objectifs de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose correspondant au programme</p> |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>d'éducation thérapeutique : (en particulier les filières territoriales, les programmes d'éducation thérapeutique, le rôle des patientes expertes)</p> <p>Caractéristiques du projet de l'hôpital St Joseph, centré sur la connaissance de la maladie, sur la prise en charge par la patiente elle-même de ses besoins, de sa douleur, sur des échanges sur le vécu de la maladie (type de projet, objectifs, exemples d'ateliers).</p> <p>Appui d'une patiente experte : sa place (au niveau national et local), son rôle dans le dispositif d'éducation thérapeutique et plus largement dans le système de santé (recherche, animation, expertise etc.)</p> |
| <p>Analyser le dossier fourni</p> <p><i>- Intégration des connaissances et des éléments issus des documents</i></p> <p><i>- Rigueur de l'analyse</i></p> <p><i>- Questionnement critique</i></p> | <p>Priorité nationale touchant tous les milieux sans distinction</p> <p>Émergence lente de la priorité / Sujet récent et reconnaissance progressive en lien avec représentation sociale de la santé des femmes / Inégalités de genre</p> <p>Gravité variable de l'endométriose : parfois asymptomatique mais aussi douleurs intenses, infertilité entraînant une forme d'exclusion sociale par leur impact sur la vie personnelle, scolaire et professionnelle,</p> <p>Maladie chronique encore peu reconnue (y compris des professionnels amenés à la diagnostiquer)</p> <p>Nécessité d'une prise en charge globale avec la constitution de filières de soins sur chaque territoire permettant une prise en charge graduée par des professionnels de santé formés.</p> <p>Mise en lien des axes et objectifs de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose et du projet d'éducation thérapeutique de l'hôpital St Joseph.</p> <p>Lien entre les actions mises en place par le programme, et les déterminants, les conséquences de la maladie (sur la vie professionnelle et personnelle des patientes)</p> <p>Formation nécessaire des professionnels et développement d'un partenariat intégrant divers professionnels, des associations... Importance de la coordination des acteurs</p> <p>Importance de la prévention tertiaire : éducation thérapeutique modifiant la place de la patiente qui devient actrice de sa prise en charge</p> <p>Rôle croissant des associations et des patientes expertes/ Compétences acquises au fil du vécu de la maladie en complémentarité avec les compétences des professionnels.</p> |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Évolution des pratiques professionnelles dans la prise en charge des maladies chroniques impliquant la participation des patients experts à différents niveaux (évaluation des besoins, transfert de l'expérience, formation, recherche...) et différents échelons (programme d'éducation au niveau local, et participation aux instances régionales et nationales) |
| <p>Respecter le cahier des charges pédagogique</p> <p><i>Respect du niveau prévu</i></p> <p><i>Respect de la partie du programme ou référentiel</i></p> <p><i>Respect des éléments attendus (contenus, capacités exigibles, etc.)</i></p> | <p>- Respect du niveau prévu : Terminales ST2S</p> <p>- Respect de la partie du programme : Pôle thématique - Quelles politiques et quels dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?</p> <p>- Choix de 2 capacités exigibles parmi les plus directement en lien avec le corpus documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Illustrer la place de la personne dans le système de santé, le système de soins</i> ● <i>Présenter le processus d'élaboration d'une politique de santé en la situant dans son contexte</i> ● <i>Analyser une intervention en promotion ou en prévention de la santé</i> ● <i>Montrer que la politique de santé vise à agir sur les déterminants de santé</i> ● <i>Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins sur un territoire</i> <p>Toute autre capacité exigible, traitée de manière pertinente, peut être acceptée.</p> |
| <p>Construire une séquence pédagogique cohérente et argumentée</p> <p><i>Description claire de la séquence pédagogique choisie</i></p> <p><i>Pertinence de la proposition au regard du cahier des charges</i></p> <p><i>Proposition de supports pédagogiques adaptés</i></p> <p><u><i>Argumentation des choix opérés</i></u></p> | <p>Toute proposition cohérente est acceptée.</p> <p>Pour l'ensemble de la séquence, les choix pédagogiques devront être argumentés au regard des capacités visées et des contenus choisis.</p> <p>La séquence met en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un découpage en séances incluant le type d'évaluation - le titre des différentes séances - les objectifs visés dans chaque séance en lien avec les capacités exigibles choisies - la description du type d'activités proposées aux élèves faisant apparaître les modalités et les supports (sans détail des consignes, des productions et de la trace écrite) - les prérequis |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Pour une séance uniquement, apparaissent également les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consignes données - les productions à réaliser par les élèves - le type de trace écrite envisagée |
| <p>Proposer une séquence pédagogique en lien avec l'analyse du dossier documentaire</p> <p><i>Lien explicite et argumenté de la séquence avec le dossier documentaire</i></p> | <p>Lien entre le contenu du dossier documentaire et la partie pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des choix réalisés. <ul style="list-style-type: none"> - Explicitation et argumentation pertinente de l'utilisation de documents comme support pédagogique. |
| <p>Mener une réflexion sur les enjeux éducatifs, éthiques, écologiques, sociétaux, etc</p> <p><i>Mise en évidence des questions soulevées par le thème du sujet</i></p> <p><i>Recherche des liens avec les autres enseignements (ex : ETLV, EMC, philosophie, HG...)</i></p> | <p>Qualité de la réflexion sur les questions soulevées par le sujet.</p> <p>Partie 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture vers d'autres maladies chroniques - préjugés (en lien avec les tabous sur la santé sexuelle et la place des femmes dans la recherche en santé) - inégalités dans l'accès aux soins - autres alternatives innovantes <p>Partie 2 :</p> <p>Liens explicités et pertinents avec 2 disciplines ou éléments de programme, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transversalité avec le pôle des méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social (programme de Terminale) : démarche de projet, place de la personne dans le projet - Liens avec l'ETLV (par exemple : Axe 6 du programme : Innovations scientifiques et responsabilité) - Liens avec l'EMC (axe 2 du programme : Repenser et faire vivre la démocratie, notamment le citoyen et la politique sociale ; OU les formes et domaines d'engagement associatif) |
| <p>S'exprimer</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Syntaxe orthographe - Utilisation des connecteurs logiques |

| | |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire scientifique et technologique adapté - Pertinence et qualité des réalisations visuelles, le cas échéant |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

1.3. Consignes générales

La préparation à cette épreuve passe par la **maîtrise des concepts** au service d'une culture sanitaire et sociale et par la **capacité à exploiter et à analyser des documents dans un contexte donné**.

Les deux parties du sujet doivent être traitées de façon distincte.

Les candidats doivent gérer leur temps pour :

- Exploiter les documents du dossier aux fins d'analyse et de construction pédagogique
- Construire leur argumentaire :
 - o dans l'analyse du projet proposé
 - o dans les choix pédagogiques opérés

Le candidat doit veiller à la qualité de son expression sur l'ensemble de sa copie : syntaxe, orthographe, utilisation des connecteurs logiques, d'un vocabulaire scientifique et technologique adapté.

Une attention doit être portée au soin de la copie (ratures, mots manquants, écriture...).

1.4. La forme et la démarche méthodologique attendues

1.4.1. Partie 1 : Analyse de solutions et de documents techniques

La réponse du candidat est **structurée et composée** à partir d'un questionnement au regard du sujet proposé.

Son argumentation doit donc suivre un **fil conducteur** et être développée en consistance à hauteur des attendus d'épreuve.

Celle-ci s'appuie sur un socle de **connaissances de niveau MASTER** et sur une analyse approfondie des éléments repérés dans l'ensemble du corpus documentaire proposé.

Les connaissances mobilisées doivent être précises, exactes et actualisées. Elles doivent être en lien avec le sujet et au service de l'analyse du projet.

L'introduction permet de contextualiser le projet, de poser les axes de réflexion retenus et d'annoncer le plan choisi pour y répondre.

La conclusion permet d'aborder une réflexion sur les enjeux éducatifs, éthiques, sociétaux notamment liés à la prise en charge des maladies chroniques en général ou aux inégalités d'accès aux soins et à l'importance de la démocratie sanitaire mais le sujet pouvait être élargi à ce stade de la présentation.

L'analyse du candidat doit être rigoureuse, contextualisée et structurée. Une reprise sommaire des éléments du projet est insuffisante. Des liens entre les éléments et avec l'amélioration de la prise en charge des patientes atteintes d'endométriose étaient nécessaires.

Pour ce sujet, il était attendu une démonstration de l'amélioration de la prise en charge grâce au programme d'éducation thérapeutique porté par l'hôpital Saint Joseph.

1.4.2. Partie 2 : Proposition pédagogique

Celle-ci se situe dans une démarche technologique adaptée au cahier des charges inscrit dans le sujet.

Elle nécessite donc une connaissance des niveaux, des programmes, des moyens et des méthodes pédagogiques utilisées en série ST2S. Il n'est cependant pas nécessaire de présenter la filière ni les poursuites d'études après le baccalauréat.

Elle repose sur l'organisation cohérente d'une séquence contextualisée et située dans le programme (niveau, pôle, module) qui met en évidence :

- un découpage en séances incluant le type d'évaluation
- le titre des différentes séances
- les objectifs visés dans chaque séance en lien avec les capacités exigibles choisies
- une description du type d'activités proposées aux élèves faisant apparaître les modalités et les supports permettant de comprendre les intentions pédagogiques du candidat
- les prérequis

Pour une séance au moins, sont précisés :

- les consignes données
- les productions à réaliser par les élèves
- le type de trace écrite envisagée.

Elle doit prendre appui sur le dossier documentaire fourni et le lien avec celui-ci doit être clairement établi et justifié.

Les choix pédagogiques (objectifs, capacités choisies, supports utilisés, mise en activité des élèves...) opérés sont argumentés.

2. Les capacités appréciées par le jury

Dans la partie 1, certains candidats proposent des approches conceptuelles multiples en lien avec les modes d'intervention en santé publique (définition de la santé publique, de la santé globale et la présentation de différents modes d'intervention en santé pertinents) et sont capables de mobiliser leurs connaissances au service du sujet et de faire référence à des auteurs de façon pertinente. Peu de candidats présentent le contexte institutionnel et juridique de façon pertinente et situent le programme de l'hôpital dans celui-ci. Quelques rares copies proposent des références à des auteurs, à des études et font état d'un niveau de connaissances universitaire appréciable.

L'exploitation de la documentation est généralement développée de façon satisfaisante. Les conséquences de l'endométriose sur la vie quotidienne des femmes atteintes d'endométriose sont plutôt bien développées.

Certaines copies proposent une analyse systémique accompagnée d'un bon niveau d'expression. Le jury évalue à sa juste valeur leur niveau Master 2.

Certains candidats ont bien compris l'enjeu de l'éducation thérapeutique et la place des patientes expertes dans le projet. Les bénéfices d'une approche pluri-professionnelle et d'un travail partenarial dans la mise en place du projet ont été identifiés comme constituant des leviers au service d'un accompagnement global des patientes.

Un recul critique et une vision justement distanciée du contexte ont été remarqués dans un certain nombre de copies.

La plupart des réponses sont composées avec introduction, développement, conclusion.

Pour la partie 2, les candidats ont globalement compris et respecté le cahier des charges et certains maîtrisent le vocabulaire pédagogique.

Quand les prérequis sont proposés, ils le sont de façon pertinente.

Les notions de « séquence » et « séance » sont globalement maîtrisées. Le jury a apprécié les copies dont les choix opérés ont été bien argumentés.

Des candidats ont proposé des choix pertinents dans la sélection des annexes issues du dossier et des extraits à travailler avec les élèves. Certains candidats ont bien utilisé l'ensemble du dossier dans leur proposition pédagogique.

Concernant la réflexion sur les enjeux du sujet, des liens pertinents avec l'ETLV et l'EMC, la certification Pix, ou des projets d'établissement sur la thématique ont été cités ainsi que l'extension à d'autres publics et à d'autres enjeux sociétaux (enjeu démographique, évolution du statut de la femme et des représentations la concernant).

3. Les difficultés rencontrées par les candidats

3.1 Concernant la partie 1

Les candidats mobilisent peu les connaissances (problème de santé publique et ses caractéristiques, élaboration de la politique de santé à différents échelons, modes d'intervention en santé : éducation thérapeutique, démocratie sanitaire, patients experts) incontournables à la compréhension du sujet.

De nombreuses copies se contentent de citer des éléments extraits du dossier documentaire sans pour autant mobiliser davantage de connaissances. Il est pourtant nécessaire de compléter le dossier en apportant un éclairage sur des notions clés telles que la santé publique, les caractéristiques d'un problème de santé publique, la démocratie sanitaire, etc.

Les notions sont très rarement définies ou explicitées.

Les candidats sont capables de mobiliser du vocabulaire mais pas les définitions précises d'un niveau Master.

Lorsque les notions sont définies, elles ne le sont que de façon superficielle et parfois uniquement à partir du dossier documentaire.

Les notions d'éducation thérapeutique ou de démocratie sanitaire par exemple sont rarement développées.

Les notions plus larges dans lesquelles s'inscrivent les problématiques posées sont peu développées (enjeux de démocratie sanitaire via la participation des usagers, enjeux liés aux inégalités sociales de santé et au retard de diagnostic par exemple).

Des notions hors sujet, ou « plaquées », ou sans intérêt véritable donc non pertinentes, ont parfois été mobilisées par les candidats. Les notions, lorsqu'elles sont définies, sont parfois « plaquées » ou mal intégrées au corps de la réponse au détriment d'un fil conducteur de la réflexion. Elles ne sont pas mises au service de l'analyse.

Certains candidats s'emparent sans distinction de l'ensemble de leurs connaissances sans lien direct avec le sujet et ce avec un manque de discernement.

Citer de manière isolée des théories, recopier les annexes sans les mettre au service de la réflexion ne répond pas aux exigences de l'épreuve.

Certaines copies présentent peu d'éléments de contexte du projet.

De nombreux candidats n'ont pas fait le lien, ou peu, ou maladroitement, entre les axes de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose et les caractéristiques du projet de l'hôpital St Joseph.

Le projet de l'hôpital St Joseph est souvent valorisé mais très peu de limites sont identifiées et les candidats ont rarement démontré de capacité de prise de recul.

L'annexe 3 « Extraits de l'étude EndoVie, parcours de femmes » comportant des graphiques a été rarement exploitée.

Des maladresses d'expression (prescriptions, jugements, etc.) ont parfois été relevées.

Il est inutile de présenter les annexes sous forme de liste en introduction.

Quelques copies ne font pas de distinction entre la première et la deuxième partie de l'épreuve. Les parties ne sont pas clairement matérialisées.

3.2 Concernant la partie 2

Certaines séquences manquent de cohérence ou de réalisme au niveau du choix et de l'articulation des séances : trop ambitieuses pour des élèves de terminale en termes de temps, en termes de quantité et de longueur des annexes... Bien souvent les objectifs de séances ne sont pas mis en lien avec les capacités exigibles mentionnées.

Les séquences et séances proposées ne comportent parfois pas d'argumentation et ne mentionnent pas les contenus abordés. Certaines séquences et séances cohérentes en elles-mêmes, n'ont pas de lien avec le sujet.

Certains candidats méconnaissent la spécificité (esprit, démarche technologique, finalité) et les contenus des programmes de STSS. Des confusions entre le programme de première et de terminale sont fréquentes. Certaines copies font référence à des prérequis ou/et des objectifs de BPH. Cela conduit à des propositions hors champ.

Des candidats confondent objectifs et compétences, évaluation sommative à la place de formative, compétences, objectifs et capacités exigibles ou encore progression et séquence...

Certains candidats exploitent peu ou pas le dossier documentaire. Lorsqu'il l'est, les annexes ou extraits choisis ne sont pas toujours argumentés et pas toujours en cohérence avec les objectifs visés.

De manière générale, l'argumentation sur les choix pédagogiques dans la construction de la séquence est lacunaire dans de nombreuses copies. Certains candidats ont conduit une réflexion pédagogique plus avancée en mettant en avant une démarche de co-construction et des pratiques favorisant la participation des élèves. Des réflexions ont par ailleurs été menées sur l'utilisation des nouvelles technologies dans un contexte pédagogique.

Les liens avec les autres disciplines sont rarement cités, et quand ils sont proposés, ils sont rarement argumentés ou explicités.

Certains liens proposés ne sont pas pertinents : lien avec l'éducation civique de collège, lien avec la méthodologie et le grand oral cités comme autres disciplines.

Certaines copies ne proposent pas de séquence pédagogique. Les candidats doivent gérer le temps de l'épreuve.

3.3 Expression

Globalement le niveau d'expression est correct mais certaines copies présentent de nombreuses fautes d'orthographe qui interrogent au regard du concours présenté.

Le vocabulaire scientifique et technologique est peu présent.

Certains candidats adoptent une posture militante ("*c'est pas normal que...*"), victimisent les publics (« *malheureusement* »).

3.4 Forme

Certaines copies sont mal paginées. Il faut veiller au respect de la pagination.

Lorsque des schémas ou des tableaux sont présentés, ceux-ci doivent être réalisés avec soin et rigueur.

4. Recommandations du jury

De manière générale, le temps doit être géré par les candidats pour répondre aux attendus des deux parties du sujet.

4.1 Partie 1 :

La réponse doit être présentée de façon structurée et le fil conducteur doit être perceptible.

Il faudra veiller à exploiter l'ensemble des documents pour présenter et analyser le projet. Le corpus documentaire doit être au service de la démonstration en cohérence avec le fil conducteur.

Les liens entre les notions doivent être explicites, de même que les liens entre les éléments repérés dans le sujet et leur analyse.

Les copies doivent être rédigées. Elles ne doivent pas comporter d'abréviations. Les sigles doivent être définis au moins une fois.

4.2 Partie 2 :

Respecter le cahier des charges pédagogiques

Il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des programmes de la filière par niveau afin d'éviter les hors sujet au regard du cahier des charges imposé.

Il n'est pas attendu de présentation des programmes, des finalités de la formation pour aborder la séquence pédagogique.

Il est nécessaire de proposer dans la séquence :

- les prérequis
- plusieurs capacités exigibles
- les objectifs
- les contenus et notions travaillés
- le découpage horaire

Présenter des démarches pédagogiques construites et argumentées

Des candidats proposent leur réponse sous forme de tableaux synthétiques. Dans ce cas l'argumentation reste attendue dans un paragraphe complémentaire.

De manière générale, les choix pédagogiques opérés doivent être justifiés.

Proposer de supports pédagogiques adaptés

Les éléments issus du dossier documentaire peuvent être complétés par d'autres supports qui devront eux aussi être justifiés au regard des objectifs des séances et capacités travaillées.

Il n'est pas toujours pertinent d'utiliser la totalité d'une annexe du corpus. Des extraits peuvent être choisis et doivent être précisés et argumentés.

Les annexes à proposer aux élèves doivent être mises en lien avec les capacités exigibles / objectifs / compétences travaillés dans la séquence et la séance.

Établir des liens avec les autres disciplines

Il est conseillé de ne pas se limiter à un lien avec le pôle méthodologique de l'EDS STSS. Le lien avec les autres disciplines doit être privilégié et explicite. Il est donc conseillé de prendre connaissance des programmes des autres disciplines.

Ouvrir le sujet sur d'autres enjeux

Il ne faut pas négliger l'ouverture du sujet vers d'autres champs possibles.

Il est conseillé de privilégier au moins un type d'enjeu parmi les enjeux éducatifs, éthiques, écologiques et sociétaux.

EPREUVES PRATIQUES ET ORALES D'ADMISSION

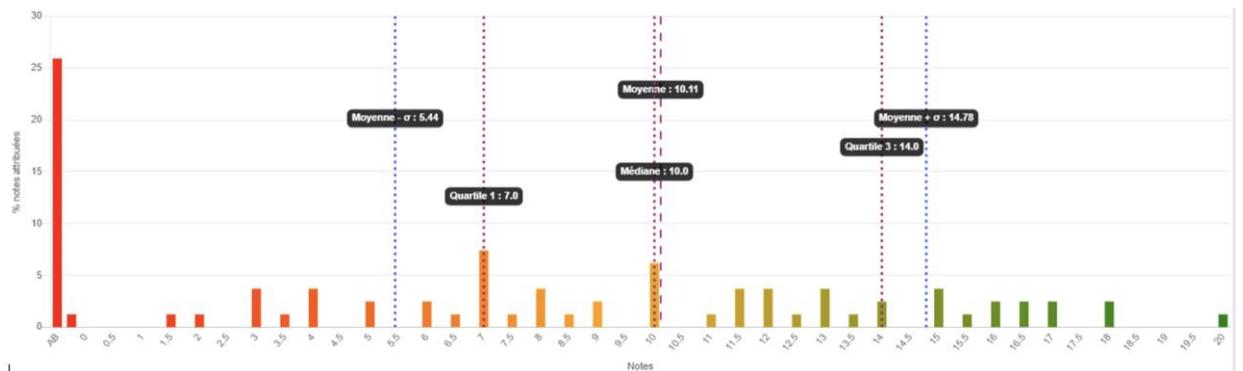
Première épreuve : Leçon

Durée de l'épreuve : 5 heures ;
Coefficient 5.

1. Résultats

Résultats

- Moyenne de l'épreuve : **10,11 /20**
- Meilleure note de l'épreuve : 20 /20
- Note la plus basse : 01,5 /20
- Répartition des notes



2. Exemples de sujets

SUJET 1

Organisation de l'épreuve

| Première partie : Travaux pratiques | |
|----------------------------------------------------------|------------|
| 1. <i>Activité pratique d'investigation et d'analyse</i> | 4 heures |
| 2. <i>Construction de la séance de formation</i> | |
| Seconde partie : Oral avec le jury | |
| 1. <i>Exposé</i> | 30 minutes |
| 2. <i>Entretien</i> | 30 minutes |

Cadre général du sujet

Vous enseignez les Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales en classe de première de la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S).

Vous concevez et organisez une séance de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques.

Vous disposez de 4h en salle de TP multimédia. Durant ce temps, les membres du jury sont susceptibles de vous observer.

Première partie : Travaux pratiques

1. Activité pratique d'investigation et d'analyse

Les addictions associent souvent la consommation de plusieurs produits et touchent plus fréquemment des personnes en situation de vulnérabilité ayant des pathologies associées. Une prise en charge globale et adaptée aux situations individuelles est donc fondamentale que ce soit pour protéger les jeunes en prévenant l'entrée dans des pratiques addictives ou pour aider les personnes en situation d'addiction.

Dans la continuité de la dynamique instaurée en 2018, le fonds de lutte contre les addictions [...] permet de lancer, grâce à un comité d'orientations stratégique réunissant tous les acteurs impliqués, de nouvelles actions au plus près des populations et de leurs besoins, répondant aux priorités des plans nationaux de prévention et de mobilisation contre les addictions.

Source : Ministère des solidarités et de la santé. Prévention en santé ; Fonds de lutte contre les addictions. [en ligne]. Disponible sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr>, consulté le 02 décembre 2022.

Consigne de l'activité pratique :

Élaborer un schéma, à l'aide de l'outil informatique, présentant les acteurs intervenant en addictologie en précisant leurs rôles, à partir de l'exemple des Alpes-Maritimes.

2. Construction de la séance de formation.

Concevoir, organiser la séance de formation.

Les capacités exigibles à travailler sont :

- Caractériser les modes d'intervention en santé
- Présenter le rôle des différents acteurs dans une intervention en santé

L'ensemble de cette partie doit permettre de préparer l'oral avec le jury.

Seconde partie : Oral avec le jury

1. Devant le jury, durant un exposé de 30 minutes, vous :

- explicitez la démarche méthodologique que vous avez suivie pour mener l'activité pratique d'investigation et d'analyse ;
- mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui vous ont permis de concevoir et organiser votre séance ;
- expliquerez vos choix sur l'organisation de la séance tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs.

2. Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous pourrez être amené à :

- préciser certains points de votre présentation ;
- expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique
- aborder, en relation avec le sujet de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe.

ANNEXE(S)

| Annexe(s) | Références |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | <i>Mettre en œuvre l'enseignement de spécialité sciences et techniques sanitaires et sociales</i> [en ligne]. Disponible sur : https://eduscol.education.fr |
| 2 | <i>Schéma de prévention et de prise en charge des addictions dans les Alpes-Maritimes</i> [en ligne]. Disponible sur : https://www.paca.ars.sante.fr/ , consulté le 2 décembre 2022 |

SUJET 2

Organisation de l'épreuve

| Première partie : Travaux pratiques | |
|----------------------------------------------------------|------------|
| <i>1. Activité pratique d'investigation et d'analyse</i> | 4 heures |
| <i>2. Construction de la séance de formation</i> | |
| Seconde partie : Oral avec le jury | |
| <i>1. Exposé</i> | 30 minutes |
| <i>2. Entretien</i> | 30 minutes |

Cadre général du sujet

Vous enseignez les Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales en classe de première de la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S).

Vous concevez et organisez une séance de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques.

Vous disposez de 4h en salle de TP multimédia. Durant ce temps, les membres du jury sont susceptibles de vous observer.

Première partie : Travaux pratiques

1. Activité pratique d'investigation et d'analyse

La prison est un milieu spécifique dans lequel plusieurs populations évoluent, ont des problèmes de santé, des pratiques à risque et/ou sont exposés à des risques sanitaires. L'état de santé dégradé des personnes détenues constitue un enjeu de santé publique à part entière, en regard des besoins cliniquement établis par les professionnels de santé somatique et mentale lors des consultations d'entrée en détention. La population carcérale apparaît, dans une forte proportion, comme une population socialement défavorisée, qui cumule les facteurs de risque liés à la précarité. Elle est également exposée à des risques liés à l'enfermement et à la privation de liberté susceptibles d'être aggravés par les conditions de détention. [...]

Source : **MILIEU PENITENTIAIRE ET SANTE : DEUX NOUVELLES ETUDES PUBLIEES PAR SANTE PUBLIQUE FRANCE** [en ligne]. Disponible sur :<https://www.santepubliquefrance.fr>, consulté le 2 décembre 2022.

Consigne de l'activité pratique :

Présenter un support visuel numérique permettant une analyse de l'état de santé de la population carcérale en France.

2. Construction de la séance de formation.

Concevoir, organiser la séance de formation.

Les capacités exigibles à travailler sont :

- Recueillir, traiter et analyser un ensemble de données pour caractériser une population quant à sa santé ou sa cohésion sociale.

- Porter un regard critique sur la mesure d'un phénomène sanitaire ou social par un ou plusieurs indicateurs.

L'ensemble de cette partie doit permettre de préparer l'oral avec le jury.

Seconde partie : Oral avec le jury

1. Devant le jury, durant un exposé de 30 minutes, vous :

- explicitez votre démarche méthodologique ;
- mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations **conduites au cours des travaux pratiques** qui vous ont permis de concevoir et organiser votre séance ;
- expliquerez vos choix sur l'organisation de la séance tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs.

2. Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous pourrez être amené à :

- préciser certains points de votre présentation ;
- expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique ;
- aborder, en relation avec le sujet de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe.

ANNEXES

| Page | Annexes | Références |
|------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | 1 | <i>Mettre en œuvre l'enseignement de spécialité sciences et techniques sanitaires et sociales</i> [en ligne]. Disponible sur : https://eduscol.education.fr |
| | 2 | <i>Observatoire international des prisons – Section française</i> – Rapport d'enquête sur l'accès aux soins spécialisés en prison – Publié le 6 juillet 2022 [en ligne] Disponible sur : https://oip.org/publication (consulté le 2 décembre 2022) |

RAPPORT DE JURY

Caractéristiques de l'épreuve

Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à animer une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Cette épreuve permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

La séance s'inscrit dans les programmes des enseignements technologiques du lycée d'enseignement général et technologique et, le cas échéant, dans les référentiels des sections de techniciens supérieurs. Elle prend appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques dans le cadre d'un environnement et d'activités techniques et/ou professionnels en lien avec la spécialité. Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents techniques ou professionnels (protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, etc.) et des documents pédagogiques.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, puis lors de l'entretien, à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement, à expliquer ses choix didactique, pédagogique et éducatif ainsi que pour la mise en activité et la construction des savoirs des élèves.

L'entretien avec le jury peut également aborder, en relation avec le thème de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines, l'intérêt du travail en équipe, et plus généralement, la place de la discipline dans la formation de l'élève, y compris dans la dimension éducative.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose des textes des programmes scolaires et des référentiels, et éventuellement d'autres documents.

Durée des travaux pratiques : quatre heures. Durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum). Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Objectifs de l'épreuve

Le candidat doit être capable de :

- réaliser des investigations en utilisant l'outil numérique, en lien avec le sujet ;
- concevoir et organiser une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé ;
- présenter la démarche méthodologique utilisée au cours de ses investigations ;
- justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- s'exprimer avec clarté, précision et avec un vocabulaire technologique adapté ;
- faire preuve de qualités relationnelles.

Préconisations du jury

Pour se préparer à cette épreuve, il est fortement recommandé aux candidats d'avoir pris connaissance de l'ensemble des programmes (enseignement optionnel santé social, enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, série ST2S), des référentiels (BTS ESF, BTS SP3S, BTS Diététique, DTS IMRT, DE CESF) intégrant des modules relatifs aux sciences et techniques médico-sociales et des documents d'accompagnement de ces programmes ou référentiels. La connaissance de la finalité de chacune de ces formations et des enseignements qui peuvent être confiés à un enseignant de STMS est aussi à assurer. Il est également nécessaire que le candidat s'appuie sur une culture disciplinaire solide qu'il sache mobiliser aux différents temps de l'épreuve.

De même, le candidat doit s'assurer qu'il maîtrise les techniques et outils numériques sur un niveau universitaire correspondant au concours et aux enseignements vers lesquels il souhaite s'orienter. Des compétences numériques sont attendues pour un futur enseignant, qui doit pouvoir les décliner dans des activités liées au champ disciplinaire, et savoir les mobiliser en appui à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de l'enseignement de STMS.

Le jury rappelle que cette épreuve positionne le candidat en tant qu'enseignant préparant une **séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé** (investigations, analyse de documents, transposition didactique, pédagogie, ...).

Ainsi, l'activité de travaux pratiques correspond au travail préparatoire de conception de la séance d'enseignement. Le jury précise qu'il est indispensable que le candidat réponde explicitement à la consigne de l'activité pratique. **Si un support est demandé, il doit être présenté. Il est attendu du candidat, qu'il présente également sa démarche méthodologique et les résultats de la démarche d'investigation.**

Cette épreuve est une épreuve orale. Outre la qualité, la clarté de l'expression et la précision du vocabulaire technologique et pédagogique tant lors de l'exposé et de l'entretien que dans les supports présentés, le candidat doit montrer son aptitude à la communication lors de l'échange avec le jury.

Le candidat doit aussi adopter une posture, un savoir-être conformes à une situation de concours national de la fonction publique et à l'exercice du métier d'enseignant. Ainsi, il est recommandé au candidat de prendre connaissance du référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant. **Il est rappelé que dans cette épreuve le candidat ne doit pas informer le jury de sa situation personnelle et professionnelle** (à titre d'exemples : l'épreuve de leçon est anonyme, le candidat n'a pas à préciser son identité aux membres de la commission. Le candidat n'a pas à indiquer qu'il est actuellement en poste...)

Attentes du jury

Le jury prend en compte pour son évaluation, la capacité du candidat lors de l'exposé à :

- présenter **sa démarche personnelle** pour le traitement de l'activité pratique (choix opérés lors de l'organisation des données, de la démarche d'investigation menée, du traitement des données réalisé, ...);
- présenter **les résultats de cette activité** en respect des consignes de l'activité pratique (exemples : exploitation de données, diaporama, carte mentale, classement de sources documentaires,...) ;
- réinvestir, tout ou partie, des résultats de l'activité pratique **dans la conception de la séance** en justifiant les choix opérés ; **situer la séance dans le programme et préciser les liens avec les autres points du programme** ;
- présenter une séance d'enseignement qui prenne en compte les capacités exigibles ou les compétences imposées par le sujet.

Lors de l'entretien, l'évaluation porte aussi sur la capacité du candidat à :

- préciser et compléter les éléments présentés au cours de l'exposé : **tant sur les démarches d'investigation que sur la séance ; démarche d'investigation et séance** ;
- argumenter ses choix pédagogiques et didactiques et la place de sa **séance d'enseignement** au regard des programmes ou référentiels ;
- aborder, en relation avec le **thème de la séance**, les interactions possibles avec d'autres disciplines et d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe ;
- approfondir sa réflexion, envisager des remédiations.

L'évaluation intègre aussi la capacité du candidat à mener un exposé oral, à s'engager dans un échange, et à adopter une posture adaptée à un futur enseignant sur les différents axes présentés ci-dessus.

Analyses et remarques du jury

Le jury a apprécié les prestations qui ont montré :

- une bonne compréhension des consignes, tant dans la conduite des investigations, la réalisation des travaux pratiques, que dans la conception de **la séance d'enseignement** ;
- une explicitation pertinente et logique des démarches présentées.

Au niveau méthodologique :

- l'annexe proposée est à exploiter mais le candidat peut mener d'autres investigations ;
- des investigations rigoureuses allant au-delà de la seule exploitation des documents fournis ;
- une mobilisation pertinente de l'outil informatique pour mener l'activité demandée ;
- une sélection de données ou de documents de qualité adaptée à l'objectif visé ;
- des documents référencés selon une norme bibliographique ;
- un lien pertinent entre l'activité pratique réalisée et la séance proposée ;

- une rigueur de la démarche méthodologique ;
- une clarté et une structuration de la présentation ;
- une bonne gestion du temps lors de l'exposé ;
- une utilisation pertinente de l'outil informatique lors de l'exposé ;
- une argumentation étayée des réponses.

Au niveau pédagogique :

- une bonne utilisation des programmes et des référentiels ;
- **une séance** structurée et pertinente ;
- **une utilisation pertinente, justifiée, adaptée de tout ou partie de l'annexe au niveau de formation indiquée dans le sujet ;**
- une proposition pédagogique judicieuse ; cf : ci-dessous démarche pédagogique judicieuse, cohérente, réaliste et approfondie :
 - **l'aptitude à concevoir la séance d'enseignement au regard des capacités exigibles ou des compétences visées ;**
 - **une qualité de l'organisation de la séance : de sa construction à son évaluation ; situer la séance par rapport à la séquence et à la programmation annuelle,**
 - une capacité à proposer des activités d'apprentissage réalistes, adaptées et en lien avec les objectifs ;
 - **une justification des choix concernant la démarche pédagogique pour la mise en activité des élèves et la construction des savoirs ;**
 - **des propositions de modalités d'évaluation prévues dans la séance ;**
 - un lien explicite et pertinent entre **la séance d'enseignement** et une approche globale de la formation (interdisciplinarité, travail en équipe, éducation à la citoyenneté, parcours d'orientation...) ;
 - une capacité à penser l'utilisation du numérique au service de l'enseignement.

Au niveau de l'attitude :

- une posture professionnelle adaptée (intensité de la voix, gestuelle adaptée, regard, force de conviction...) ;
- une capacité à se questionner, à prendre du recul et à proposer des remédiations ;
- une qualité d'écoute, de communication et d'adaptation.

Le jury a particulièrement apprécié les excellentes prestations de candidats qui ont su montrer des aptitudes à se projeter dans le métier d'enseignant et **mobiliser des connaissances solides.**

Le jury a constaté pour certains candidats :

- Au niveau du contenu disciplinaire, pédagogique et méthodologique :
 - un non-respect des consignes ou une activité de TP **non réalisée ou réalisée partiellement ;**
 - une maîtrise trop fragile des compétences liées au numérique qui ne permet pas au candidat de mener l'activité demandée et de la réinvestir dans son enseignement ;
 - une absence de présentation de la démarche méthodologique et/ou des résultats de l'activité pratique ;
 - un manque de rigueur et d'approfondissement dans la démarche méthodologique ; des propositions pédagogiques non cohérentes avec la demande formulée dans le sujet, ou parfois trop éloignées des exigences visées par la formation des élèves ;

- des lacunes dans les connaissances disciplinaires limitant le traitement du sujet tant dans la réponse à la consigne de l'activité pratique, que pour la construction de la **séance** ;
 - une argumentation insuffisante des choix pédagogiques ;
 - des propositions peu réalistes ou non contextualisées ;
 - une présentation trop détaillée de la série, des programmes, des poursuites d'études sans mise en lien avec le sujet et/ou l'argumentation des choix réalisés ;
 - une méconnaissance du champ disciplinaire et de ses spécificités (notamment concernant la démarche technologique) ;
 - des citations de concepts pédagogiques, des références à des outils pédagogiques ou des méthodes sans adaptation ou déclinaison au sujet.
- De même, du point de vue de la forme, le jury a constaté pour certains candidats :
- une soutenance insuffisamment structurée ;
 - un manque de dynamisme ;
 - une qualité d'expression insuffisante ;
 - une difficulté pour certains candidats à contrôler leur émotivité ;
 - une mauvaise gestion du temps imparti pour l'exposé ;
 - une posture inadaptée à l'exercice du métier d'enseignant.

Ces éléments ont été pris en compte dans l'évaluation globale de la prestation.

Deuxième épreuve : Entretien

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient 3

L'épreuve comporte deux parties. L'évaluation du candidat est globale. L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0.

Rappel de la définition de l'épreuve : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

Art. 7. – Le concours externe comporte deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission. L'une des épreuves d'admission consiste en un entretien avec le jury, tel que décrit à l'article 8.

Art. 8. – L'épreuve d'entretien avec le jury mentionné à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

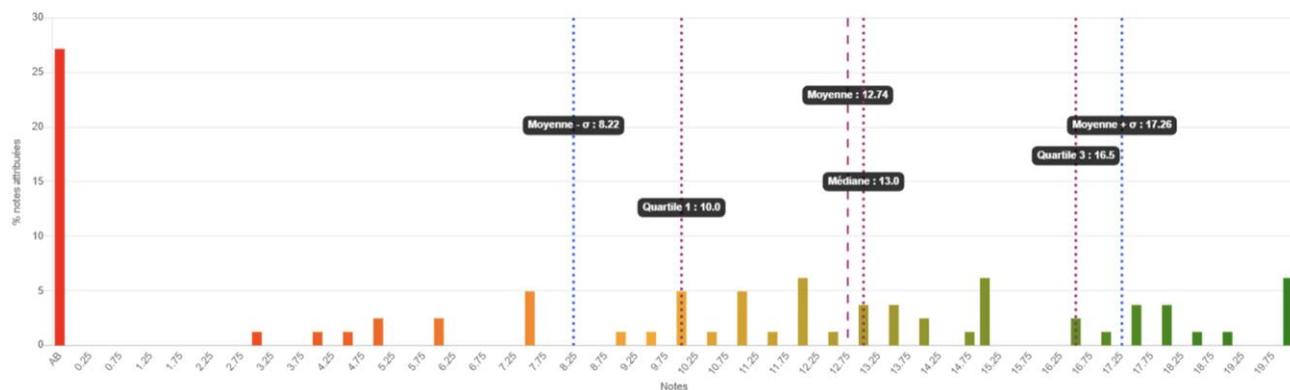
La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Répartition des notes



– **Première partie de l'épreuve :**

Présentation du parcours

La majorité des candidats a présenté un exposé structuré en utilisant le temps imparti de 5 minutes. Certains ont toutefois montré une préparation insuffisante de cette partie et ont mal utilisé le temps dédié.

Le jury a apprécié l'engagement des candidats dans un discours à la première personne, rendant compte d'un parcours et d'une projection dans le métier à partir des compétences développées antérieurement.

Le jury, qui a sous les yeux la fiche du candidat, n'attend pas qu'elle soit simplement répétée mais qu'une cohérence soit dégagée par le candidat avec son aspiration à devenir enseignant. Celui-ci peut tout à fait choisir un ordre thématique, plutôt que chronologique, afin de mettre en valeur des compétences développées au fil de son parcours en lien avec celles de l'enseignant. Les prestations sont parfois déséquilibrées entre la présentation du parcours très développée et la projection vers le métier moins travaillée.

Échange avec le jury :

Le jury a apprécié les échanges constructifs qui ont permis d'éclairer les présentations des candidats. La connaissance des contenus enseignés par un professeur de STMS est un élément indispensable à mettre en relation avec les motivations des candidats pour devenir professeur dans la discipline.

Certains candidats ont su montrer la possible transposition des compétences développées antérieurement, vers le métier d'enseignant.

Les candidats doivent expliciter les bénéfices de leurs diverses expériences ainsi que les compétences professionnelles acquises tout au long de leur parcours.

– **Seconde partie : les situations proposées aux candidats**

Ces situations ont pour objectif d'évaluer la capacité des candidats à s'approprier le cadre réglementaire d'exercice, les valeurs de la République et droits et obligations du fonctionnaire. Le jury attend une analyse de la situation professionnelle et des propositions de pistes d'actions à mettre en place. L'analyse et les propositions d'actions doivent permettre aux candidats de mobiliser les valeurs et le cadre réglementaire. Cela nécessite de prendre le temps d'identifier tous les éléments de la situation, les différentes dimensions de celle-ci, pour questionner le positionnement professionnel de l'enseignant.

Les situations professionnelles en lien avec l'enseignement ne visent pas à valider des connaissances du champ disciplinaire du concours.

Par ailleurs, des lacunes sont également relevées sur le contexte institutionnel. La connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire, de ses acteurs et de la complémentarité de leurs rôles est notamment attendue.

Le jury a dans l'ensemble apprécié les positions nuancées soutenues par les candidats face aux situations proposées et leur capacité d'analyse immédiate dans une épreuve qui ne comporte pas de temps de préparation. Dans la majorité des cas, les candidats sont parvenus à identifier les valeurs de la République impliquées dans la situation. Toutefois, celles-ci sont souvent détachées de l'analyse des situations. Elles sont citées sans appropriation réelle dans l'analyse et les pistes d'actions proposées. Le jury a apprécié que certains candidats soient en capacité de faire vivre ces valeurs au travers de leur projection dans le métier.

Certains candidats ont montré des difficultés à se projeter et se positionner comme acteurs de la situation professionnelle. Ils ont parfois proposé des réponses restées trop théoriques et ne les impliquant pas suffisamment.

– **Exemples de situations proposées aux candidats**

Situation relevant d'une situation d'enseignement

- Un parent d'élèves de votre classe de première vous contacte pour contester la moyenne de son enfant sur le bulletin au prétexte qu'il sera pénalisé sur Parcoursup.
- Vous êtes professeur en classe de terminale ST2S. Un élève choisit un sujet de grand oral sur les violences intrafamiliales et s'effondre lors de sa première présentation orale devant la classe.

Situations relevant de la vie scolaire

- Vous sortez de classe et vous assistez à une altercation dans le couloir entre un lycéen et une lycéenne. Le jeune homme la bloque contre le mur et l'insulte.
- Vous êtes enseignant en BTS ESF première année, lors d'une visite de la classe dans un centre social, un étudiant se moque ouvertement de l'intervenante.

– **Sur l'ensemble de l'épreuve :**

Le jury a regretté des représentations du métier, parfois naïves, peu réalistes.

Le jury a apprécié les candidats qui ont adopté une posture ouverte, dynamique, qui parviennent à poser leur voix, distribuer le regard.

– **Conseils pour les candidats :**

Partie présentation du parcours et entretien

Il est conseillé de s'entraîner sur la maîtrise du temps d'exposé du parcours scolaire et/ou professionnel.

La réflexion du candidat doit l'amener à mettre en valeur, de façon explicite, les compétences développées au fil de son parcours en lien avec celles de l'enseignant.

Partie mise en situation professionnelle

- Lorsque la situation professionnelle proposée est ouverte, il est conseillé aux candidats de formuler des hypothèses pour étayer leur analyse et pour envisager des pistes d'action réalistes et en lien avec les hypothèses.
- même s'il n'est pas attendu de restitution des textes de loi, le candidat doit s'appropriier les textes de référence sur les valeurs de la République, et en particulier la laïcité et les exigences du service public.
- Pour l'ensemble de l'épreuve, le candidat doit appréhender les différentes dimensions du métier d'enseignant et connaître l'ensemble des niveaux d'intervention d'un professeur certifié en STMS et des contenus associés.

De plus, aller à la rencontre de membres de la communauté éducative peut constituer un atout pour la préparation de cette épreuve. Une immersion dans un établissement scolaire est un point d'appui à la réflexion.

CONCLUSION GENERALE

L'analyse des résultats de l'admissibilité de cette session amène, cette session encore, le jury à rappeler aux candidats, que la maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline, ainsi que la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent élèves ou étudiants sont évaluées lors des épreuves.

La première épreuve d'admissibilité engage à la construction d'un développement en réponse au sujet proposé et requiert ainsi à la fois des connaissances précises, actuelles mais également une démarche rigoureuse d'explicitation, d'argumentation et une expression claire. La seconde épreuve d'admissibilité invite le candidat à exploiter et utiliser différents types de documents dans le cadre d'un travail sur des supports d'enseignement visant un ou des objectifs de formation spécifiés afin de concevoir une séquence de formation.

Le jury a apprécié lors de l'admission des prestations de très grande qualité, témoignant d'une réflexion tant sur la démarche que sur la stratégie pédagogique et de la projection dans le métier futur.

Bien sûr il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des programmes ou référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves et étudiants, à se projeter dans la vie au sein de l'établissement.

Le jury félicite les candidats admis au CAPET et au CAFEP-CAPET. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.